

<http://www.menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article669>

Yvan Desingly crée le Kayak Club Argonnais

- Revue N°51 -

Date de mise en ligne : mardi 28 juin 2011

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

Yvan Desingly est né le 14 septembre 1918 à Chatillon sur Seine (Côte d'Or). Sa passion pour le sport n'est plus à démontrer et il commence dès 1933 avec ses copains en créant le premier terrain de basket à Sainte-Ménéhould, sans doute sous l'égide de son père, Â« Le Fernand Â», grand sportif, ancien du bataillon de Joinville.

En mars 1939, il est rappelé au 18ème régiment du génie de Nancy et fait la guerre avec la 15ème division d'infanterie. Il rentrera à Sainte-Ménéhould le 14 septembre 1940, le jour de ses 22 ans et devient par la suite moniteur d'éducation physique au commissariat de la jeunesse et des sports. Maître nageur, diplômé d'état depuis 1942, il le restera jusqu'en 1996, un record national car chacun sait que l'examen de révision n'est pas une mince affaire à 78 ans.

Maître d'éducation physique au collège de Châlons-sur-Marne et Sainte-Ménéhould en 1933-44-45 et 1958-59-60, il devient le chantre des sports nautiques.

Yvan Desingly est un personnage haut en couleurs et à multiple facettes, ce qui lui a valu de nombreuses amitiés dans l'hexagone, voire en Europe.

Pendant de nombreuses années, il a pimenté la vie ménéhildienne et a apporté à l'Argonne, région qu'il aimait passionnément, un folklore imaginaire. Il a été, n'en déplaise à ses détracteurs, un vrai ambassadeur de l'Argonne.



Toujours à la pointe des anticipations de la mode et sensible avant l'heure à l'environnement, il crée, dans une réflexion écolo, Â« le Kayak Club Argonnais Â».

Sa démarche : associer le sport et l'utile. On ne parle pas encore de compétition. Son objectif : entretenir 16 km de rivière et le tour de Sainte-Ménéhould sans bourse délier.

Qui ne l'a pas entendu rager à cette époque de devoir, le dimanche matin, récupérer des tonnes d'immondices de la société de consommation naissante ?

Mais pour acheter des kayaks, des canoës, il faut de l'argent. Bien sûr, quelques mécènes lui apportent quelques subsides, Jean Péridon et Maître Sammut entre autres. La subvention municipale n'est pas chose courante, alors, toujours à la recherche de trésorerie, mais jamais à court d'idée, il prend le parti, à l'occasion de la venue du cirque Amar à Sainte-Ménéhould le 1er mai 1967, d'entrer dans la cage aux lions pour y sabler le champagne avec Hélène (dompteuse en vogue à l'époque) contre la remise d'un don de 200 F à son club.

Le journal l'Union s'empare de l'affaire et titre Â« Si le Président du Kayak Club d'Argonne entre dans la cage aux lions (et en sort), une prime de 200 F ira à la société Â» ou alors : Â« mangera, mangera pas le patron du Soleil d'Or Â».

Le jour J arrive, le cirque donne sa représentation à guichet fermé. Les artistes espagnols sont fort applaudis, mais on attend, Yvan arrive, salue et entre dans la cage.

200 F sont versés au club, un beau geste sportif, une initiative à méditer et un bon coup de pub.

Yvan reçoit le diplôme souvenir de M Amar, garde le souvenir des lions de l'Atlas et le sourire d'Hélène Interrogé le lendemain de son défi par la presse, il a déclaré : Â« Quand il faut y aller, il faut y aller Â» Surtout au Soleil d'Or.

Lundi soir, sous le grand chapiteau

Si le président du Kayak-Club d'Argonne entre dans la cage aux lions (et en sort !) une prime de 200 F ira à la société

Tous les fervents du cirque qui, lundi, seront sous le grand chapiteau Amar, place d'Austerlitz, s'en donneront à cœur joie...

Nous avons dit l'excellent programme qu'Amar se propose de présenter, sous le signe du « cirque espagnol », à ses fidèles.

A toutes les attractions attendues, il convient d'ajouter, aujourd'hui, celle qui, au hasard de toutes les villes où Amar plante son chapiteau, connaît un succès certain.

En effet, Amar a l'habitude de s'assurer le concours d'un spectateur pour mener à bien son dernier numéro.

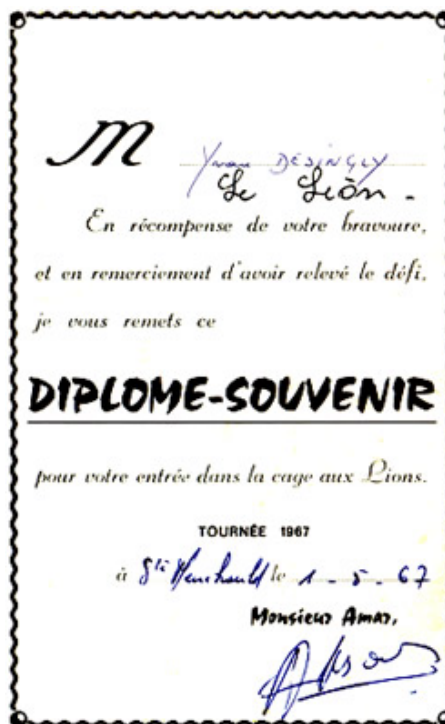
Un défi est lancé au public de venir dans la cage aux lions sabler le champagne avec la charmante Hélène... que ne quittent pas ses superbes lions de l'Atlas. Il faut donc au « téméraire »

spectateur entrer dans la cage aux fauves pour tenir le pari.

Bien sûr, dans toutes les villes où Amar a présenté cette attraction, les choses se sont toujours très bien passées... Et toujours, au hasard des villes et villages, il se trouve un personnage du crû pour relever le défi.

A Sainte-Menehould, c'est le président-fondateur du « Kayak-Club d'Argonne » qui a relevé le gant. Il entrera donc dans la cage aux lions... où le sourire et le champagne d'Hélène le récompenseront.

La prime offerte à tout candidat (et que notre compatriote ne manquera pas d'emporter s'il tient son pari), le président du K.C.A. la remettra à son club. Un beau geste sportif que l'on appréciera à sa juste valeur.





Yvan Desingly créa le K.C.A. mais aussi plus tard le kayak à pédale ! (1987)